

# Un projet de résidence intergénérationnelle pour rééquilibrer le village

**Ault.** La municipalité a organisé une réunion publique en mairie samedi 18 octobre 2025 pour informer la population de la modification du Plan Local d'Urbanisme. et abordé le projet de résidence intergénérationnelle.

Cette modification est obligatoire avant d'entreprendre la construction d'une résidence intergénérationnelle qui se situera à la place de l'ancienne école, lieu actuel de la Maison des Associations, un espace qui regroupe à ce jour la plupart des associations Aultoises. Le PLU est constitué d'un règlement graphique qui découpe la commune en plusieurs zones. Les règles diffèrent suivant les zones, la zone où se trouve la MDA est en zone UTT et doit passer en Zone UA pour devenir constructible avant de la transformer en une nouvelle résidence à caractère social.

## Un projet de résidence intergénérationnelle pour rééquilibrer le village

La municipalité d'Ault souhaite rééquilibrer la dynamique résidentielle et commerciale du village, aujourd'hui marqué par un déséquilibre entre 1 247 résidences secondaires et 780 principales. Le projet vise également à proposer des logements adaptés à une population de plus en plus vieillissante, avec des services associés, tout en attirant de nouveaux et jeunes résidents. En parallèle, le maire a rappelé que la



réhabilitation du site du Moulinet est repartie de zéro. L'objectif est de préserver les bâtiments dans leur environnement naturel, en attendant un plan de financement.

## Un cadre de vie repensé

Le projet phare, porté par la société Eiffage, représentée ce jour par Frédérique Charlet, directrice construction durable et Greg Dubois directeur territorial immobilier, prévoit la construction d'une résidence intergénérationnelle sur 3 907 m<sup>2</sup>, soit l'emprise de l'ancienne école. Environ 60 logements locatifs, du F2 au F5, seront destinés à des résidents principaux, personnes âgées, jeunes

couples et familles. L'ambition est de créer un ensemble architectural harmonieux, intégré au centre bourg et à l'environnement exceptionnel d'Ault. Le projet inclut la relocalisation de commerces, l'implantation de services, la création d'une maison des projets ouverte aux associations locales, ainsi que des parkings en surface et en sous-sol. Des espaces de rencontre viendront enrichir ce nouveau lieu de vie. Le projet est actuellement en phase d'étude. Le dépôt du permis de construire est prévu pour 2026, avec une livraison estimée en 2028. La gestion de la résidence et des services sera confiée à un bailleur social. ●